
[Imprimer](#)

ZAC des Docks à Saint-Ouen : un marché pour les espaces publics du secteur 5

Image

Sequano aménagement lance un marché de travaux d'aménagement des espaces publics du secteur 5 de la ZAC de l'écoquartier des Docks à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

La ZAC des Docks se situe au nord-ouest de la commune et concerne un territoire d'une superficie de 100 ha environ, en bordure de Seine. A terme, le secteur 5, situé en limite sud-ouest, accueillera un programme mixte constitué de logements, de bureaux et de commerces, une gare pour la ligne RER C, des aménagements du pôle bus et de l'avenue de la Liberté ainsi que des espaces publics

qualitatifs sous maîtrise d'ouvrage Séquano. Les travaux de construction des lots sont actuellement en cours.

La consultation publiée par l'aménageur porte sur les espaces publics de ce secteur et se divise en trois lots :

1. réalisation des travaux de terrassements, voirie, assainissement, réseaux divers, mobilier urbain sur l'ensemble du périmètre,
2. éclairage, signalisation lumineuse de trafic, vidéosurveillance et réseaux MT/BT
3. espaces verts pour la réalisation des travaux d'aménagements paysagers.

Le marché inclut aussi une tranche optionnelle pour l'aménagement de la réserve foncière comprenant les travaux de terrassement en déblai et y compris l'évacuation, la fourniture et la mise en place de remblais allégés, la réalisation d'une noue avec un massif drainant, ainsi que la création d'espaces végétalisés et d'aires de jeux et d'équipements sportifs.

“Les travaux seront réalisés par tronçon et en plusieurs phases de travaux sur une période de 18 mois, précisent les documents de marché. Les phases de travaux dépendent directement de l'avancement de la construction des différents lots” et seront divisées en phases qui sont décrites au plan de phasage.”Le programme des travaux tel que décrit dans le dossier de réalisation de la ZAC prévoit, pour les espaces publics, la requalification totale de l'ensemble des voiries existantes et la création de nouvelles infrastructures pour les parties non aménagées (avenue de la liberté)”, est-il également indiqué.

[Consulter l'avis](#)